

Non à la nouvelle loi sur le service civil

La nouvelle loi (Léonard Paget)

Le service civil est une alternative au service militaire destinée aux personnes ne pouvant pas concilier celui-ci avec leur conscience. Il a été introduit en 1996 au terme d'un long processus démocratique et après plusieurs refus dans les urnes. Jusqu'alors, les objecteurs de conscience étaient simplement emprisonnés pour leur refus de servir dans l'armée. En 2009 a été introduite la preuve par l'acte : les objecteurs de conscience n'ont plus besoin de déposer une demande écrite pour effectuer un service civil. Ils effectuent un service d'une durée 1,5 fois supérieure à celle du service militaire, ce qui représente au total une année de service. Vous l'aurez compris, le service civil est déjà conçu comme étant plus contraignant que le service militaire, c'est précisément ce que constitue la preuve par l'acte. Depuis quelques années, le nombre d'admissions au service civil est en augmentation. Au lieu d'interpréter cela comme le signe d'une évolution de notre société, ou de voir dans ce nombre élevé d'admissions un succès de cette institution, nos autorités y perçoivent un prétendu danger. C'est pour cette raison que le Conseil fédéral propose six mesures afin de rendre le service civil encore plus contraignant qu'il ne l'est déjà :

- Un minimum de 150 jours de service pour tous, même si davantage de jours ont déjà été accomplis en service militaire
- La fin du traitement à 1,1 jour pour les officiers et sous-officiers
- L'interdiction des affectations nécessitant une formation médicale
- L'interdiction d'admission pour les personnes ayant terminé le service militaire et à qui il ne reste que le tir obligatoire
- L'obligation d'effectuer une affectation dès la première année d'admission
- L'obligation de terminer le service long dans l'année pour les objecteurs en école de recrue

Ces modifications, avalisées par la majorité bourgeoise du Parlement, ont fait l'objet d'un référendum lancé par les Jeunes Vert-e-x-s. C'est grâce à cela que nous votons le 14 juin prochain sur la modification de la loi sur le service civil. Sous l'impulsion des Vert-e-s Jura, un comité interpartis a été créé pour combattre ce projet de loi. Ce comité a deux objectifs : d'une part, ne pas se laisser invisibiliser par la campagne de l'initiative de l'UDC. Cet objet a des enjeux tout aussi réels que le premier, et son acceptation pourrait avoir des conséquences tout aussi désastreuses. D'autre part, le Jura, en tant que région périphérique, pourrait être d'autant plus affecté par un durcissement du service civil. Rien que dans le Jura, c'est plus de 20 000 jours de services qui ont été effectués, principalement dans le domaine social et de la santé, mais aussi dans les écoles. Déjà dans une situation économique difficile, avec moins de personnel disponible, nos services publics pâtiraient grandement de cette réforme. Notre canton, fort d'un

historique antimilitariste bien connu, mérite mieux que cette réforme. Nous allons maintenant entendre les différents partis au sujet de cette nouvelle loi, et je passe la parole à Léo Beuret, Président du PSJ.

Néfaste et inutile (Léo Beuret)

Le Parti socialiste jurassien se positionne évidemment contre cette nouvelle loi sur le service civil. Cette réforme, présentée comme nécessaire, est en réalité à la fois néfaste et inutile. Néfaste, d'abord, parce qu'elle affaiblit un pilier essentiel de notre société. Le service civil n'est pas une échappatoire, comme certains voudraient le faire croire. Il joue un rôle essentiel. Chaque année, des milliers de civilistes apportent un soutien concret dans les hôpitaux, les EMS, les écoles, l'agriculture ou encore la protection de l'environnement. Restreindre son accès, c'est pénaliser directement ces secteurs qui dépendent fortement de cet engagement, car ce sont aussi des secteurs qui font souvent face à une pénurie de main d'œuvre. Cette loi est néfaste également, parce qu'elle envoie un mauvais signal. Elle stigmatise des personnes qui ont fait un choix de conscience, un choix responsable. Au lieu de reconnaître leur contribution à la société, cette loi les soupçonne et les décourage. Pourtant, il est compréhensible qu'une part toujours plus importante de la jeunesse voie davantage de sens dans un engagement sociétal au sein du service civil plutôt que dans celui d'une armée perçue comme anachronique. Mais cette loi est aussi inutile. Elle est inutile car elle ne répond à aucune problématique réelle et urgente. Les chiffres ne justifient pas une telle réforme. Plutôt que de remettre en question son

utilité pour la société et de la moderniser afin de mieux répondre aux besoins de la population, l'armée cherche à restreindre l'accès au service civil pour orienter davantage de jeunes vers le service militaire. Au lieu d'améliorer ce qui existe, cette réforme affaiblit un modèle qui a fait ses preuves. Elle se limite à une tentative de réponse sur la forme du problème, sans en traiter le fond. À notre sens, l'accès au service civil devrait être encouragé et non restreint. Son impact positif pour la société n'est plus à prouver. Ainsi, et pour toutes ces raisons, le Parti Socialiste Jurassien appelle la population à voter NON à cette loi. Voter non, c'est défendre un système efficace, juste, solidaire et réellement utile à la société

Discriminatoire (Léonard Paget)

La nouvelle loi sur le service civil constitue une menace grave pour nos libertés individuelles. Faut-il rappeler que jusqu'en 1996, des centaines de personnes étaient emprisonnées chaque année pour objection de conscience ? Pourquoi revenir en arrière et mettre en péril la liberté des jeunes Suisses ? Pour rappel, la nouvelle loi propose d'obliger les personnes quittant le service militaire à effectuer au minimum 150 jours de service civil, quel que soit le nombre de jours déjà accomplis. Imaginez quelqu'un à qui il ne manquerait que 60 jours de service, et à qui l'on annoncerait que, s'il souhaite partir, il doit effectuer près d'une demi-année supplémentaire. La loi propose aussi d'empêcher aux personnes à qui il ne reste que le tir de passer au service civil. Imaginez quelqu'un qui ne peut plus porter d'arme en raison d'un conflit de conscience, et que l'on forcerait à la reprendre.

Cette disposition vise directement à rendre le service militaire de fait obligatoire, même en cas de conflit de conscience. La modification de la loi a par ailleurs pour effet de traiter différemment les personnes ayant déjà effectué leur école de recrue, ce qui constitue une discrimination directe à leur égard. Rien ne justifie de traiter des individus différemment sur cette base. Il est illusoire de croire qu'une objection de conscience ne peut survenir qu'avant d'entrer en service, alors pourquoi chercher à en restreindre toujours davantage l'accès ? Personne ne choisit le service civil par confort ou pour esquiver l'armée. Rappelons que le service civil dure 1,5 fois plus longtemps que le service militaire, soit 365 jours contre environ huit mois, un écart qui pèse réellement dans la décision. Mais il demeure la seule option permettant aux objecteurs de conscience d'échapper à l'obligation du service militaire. En cela, le service civil est une alternative essentielle au bon fonctionnement de nos institutions. Il permet à notre démocratie de ne pas basculer vers un système qui contraindrait des individus à participer, contre leur gré, à une institution militaire armée. Restreindre l'accès au service civil porte directement atteinte aux libertés des Suisses.

Une réforme dangereuse et contre-productive (Mathias Buchwalder)

La jeunesse socialiste jurassienne, que je représente au sein de ce comité interparti, se prononce également clairement contre cette réforme dangereuse et contre-productive. L'armée suisse fait face à bien des problèmes (notamment en termes d'armement), mais ses effectifs n'en

sont pas un, Léo l'a mentionné. La modification de la loi sur le service civil ne résoudrait donc aucun des soucis de l'armée. Par contre, elle affaiblirait considérablement le service civil. Aujourd'hui, de nombreuses jeunes personnes, par conflit de conscience, choisissent de s'engager pour le bien commun via le service civil. Avec cette restriction de l'accès au service civil, la seule solution, pour les jeunes qui ne souhaitent pas effectuer le service militaire, sera de se faire déclarer inapte pour des raisons médicales, que ce soit lors de leur recrutement ou en cours de route. De fait, on ouvrirait à nouveau la fameuse voie bleue. C'est totalement contre-productif, car cela revient à se priver de personnes motivées à s'engager pour le bien-être de notre société. Pour rappel, plus de 20'000 jours de service civil ont été effectués dans le canton du Jura en 2025. Cela équivaut à 60 années de travail. Avec la réforme, on parle d'une diminution de 40% des admissions au service civil. On se rend rapidement compte de ce que cela signifie pour le canton du Jura, pour les établissements concernés, EMS et domaine de la santé en tête. En outre, de nombreux projets devraient être abandonnés, notamment dans la protection de l'environnement et de la nature. Cette réforme est également dangereuse. Le service civil joue un rôle important pour assurer la sécurité de la Suisse. Prenons l'exemple de la pandémie de Covid-19, lors de laquelle l'engagement de l'armée a souvent été loué. Pourtant, en première ligne figuraient des civilistes, qui effectuaient leur service dans des hôpitaux ou des EMS. Ce sont eux qui ont été sur le terrain dès le début, prêts à soutenir l'effort du personnel de santé. De la même manière, dans le cadre de l'accueil des réfugié.e.s ukrainien et ukrainienne arrivé.e.s suite à l'attaque de la Russie, les civilistes ont soutenu les

professionnel.le.s dans le domaine de l'asile. En résumé, accepter cette réforme, c'est fragiliser un élément parfaitement fonctionnel de notre système de milice. Et il est important de rappeler que cette tentative s'inscrit dans une attaque globale à l'encontre du service civil orchestrée par la droite.

La technique du salami de la majorité bourgeoise (Mathias Buchwalder)

Comme mentionné, la modification s'inscrit dans une dynamique globale de démantèlement du service civil menée par la majorité bourgeoise du Parlement. En plus de cet objet, un postulat pour la réintroduction de l'examen de conscience a été accepté par le Conseil national en juin 2025. Il s'agit d'une mesure coûteuse et inutile pour restreindre encore plus l'accès au service civil. En outre, le Parlement a également demandé en juin l'introduction urgente de l'obligation de servir dans la sécurité. Il s'agirait en fait d'une refonte du système de l'obligation de servir, impliquant une fusion de la protection civile et du service civil. Les services seraient accomplis soit dans l'armée, soit dans la protection contre les catastrophes. Cela signifierait une suppression de l'essentiel des missions du service civil. Les coûts annuels supplémentaires pour la Confédération et les cantons sont déjà chiffrés à près de 1 milliard. Sans oublier des investissements à hauteur de CHF 900 millions pour l'hébergement et les infrastructures d'instruction. Un comble que la majorité bourgeoise soutienne cela alors qu'elle ne cesse de couper dans d'autres domaines. En réalité, la majorité du Parlement se trompe complètement en considérant que le service civil est une menace pour l'armée. Le service civil, c'est au contraire un engagement

complémentaire, plus agile, orienté vers des besoins réels. On peut avoir une armée forte et un service civil fort. Bref, pour empêcher ce démantèlement rampant du service civil, il est donc essentiel de refuser la modification du 14 juin!

Conclusion (Léonard Paget)

Merci à toutes et à tous pour vos interventions. Vous l'aurez compris, les arguments contre la réforme sont nombreux. Nous réaffirmons ici que notre région serait grandement impactée par la réduction du nombre de civilistes. Pour nos enfants et nos aîné·e·s, notre canton se doit de rejeter cette réforme. Nous appelons les Jurassiennes et les Jurassiens à refuser massivement le durcissement du service civil.

CS-POP, Jeunes Vert·e·x·s Jura / Les Vert-e-s Jura, Jeunesse socialiste jurassienne, Parti Socialiste Jurassien